**Point 7 : Résumé citoyen**

**Dans le cadre du suivi des programmes européens, chaque État membre soumet à la Commission européenne à partir de 2016 et jusqu'en 2023, un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) des programmes européens. C’est dans ce cadre que le RAMO du programme opérationnel (PO) Limousin FEDER-FSE présente un bilan de l’année 2018, quatrième année de mise en œuvre des fonds européens sur la nouvelle période de programmation 2014-2020**.

1. **Rappel du contexte**

Les politiques de l’UE ont pour objectif commun de favoriser la croissance et l’emploi dans le cadre de la **Stratégie Europe 2020** et faire face aux grands défis de l’Union. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 états membres pour 7 ans. Pour la période 2014-2020, il s’élève 960 Mds€.

Les Etats membres mettent en œuvre certaines de ces politiques au travers de **4 fonds européens structurels et d’investissement** : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).

Des programmes nationaux, régionaux, interrégionaux ou transfrontaliers définissent la manière dont ces fonds seront utilisés sur les territoires.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la **Région Nouvelle-Aquitaine** est devenue depuis le 1er janvier 2016, **autorité de gestion de six programmes européens** (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d’une partie du POnational FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds €.

Une présentation des « *Fonds européens structurels et d’investissement au service de la Stratégie Europe 2020*» est disponible sur le lien suivant *: https://www.youtube.com/watch?v=2B1mnfBYLU8*

1. **Le suivi du programme opérationnel Limousin FEDER-FSE 2014-2020**

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Limousin 2014-2020 a été validé par la Commission européenne le 12 décembre 2014. Il est doté d’une enveloppe financière de 144,6 millions d’euros.

Au vu des besoins identifiés sur le territoire, le programme opérationnel a retenu 7 des 11 stratégies thématiques proposées par l’Union européenne et permettant ainsi de contribuer à la réalisation de sa politique. Le territoire limousin a choisi de prioriser les thématiques suivantes :

* Renforcer la recherche, le développement technologique et l’innovation Améliorer l’accessibilité, l’utilisation et la qualité des TIC
* Améliorer la compétitivité des PME

**18,5 %**

* Soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone dans tous les secteurs
* Protéger l’environnement et promouvoir une utilisation durable des ressources Promouvoir l’inclusion sociale et combattre la pauvreté

**100% FSE**

* Investir dans l’éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

Aussi, afin de prendre en compte ces thématiques, le programme opérationnel FEDER-FSE a été défini en 6 axes permettant de respecter et de mettre en avant la stratégie de l’Union européenne dont l’objectif est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l’Union européenne.

**1.** Vers une économie innovante est doté d’une enveloppe FEDER de 51.36M€ et est engagé à hauteur de 27.96M€. Cet axe a pour finalité de faciliter l’accès au financement et à l’accompagnement des PME, de promouvoir la recherche et de faciliter l’accès à l’innovation.

**2.** Transition vers une économie décarbonée est doté d’une enveloppe FEDER de 22.4M€ et est engagé à hauteur de 9.01M €. Cet axe a vocation à promouvoir l’efficacité énergétique et à augmenter les productions issues des énergies renouvelables thermiques, électriques et les unité de production de gaz.

**3.** Aménagement et usages numériques est doté d’une enveloppe FEDER de 24.7M€ et est engagé à hateur de 5.42 M€.

Il s’agit de financer des projets visant à améliorer la couverture des territoires en réseaux à très haut débit mais également à accroître l’offre de services numériques innovants et créatifs.

**4.** Compétences et savoir-faire est doté d’une enveloppe FSE de 18.4M€ et est engagé à hauteur de 17.36M€

Cet axe vise à augmenter le taux d’emploi par des mesures améliorant l’adaptabilité des travailleurs et des actions en faveur des groupes les plus vulnérables.

**5.** Patrimoine environnemental est doté d’une enveloppe FEDER de 10.1M€ et est engagé à hauteur de 6.03M€

Il s’agit de permettre la préservation et la valorisation des sites et des lieux patrimoniaux et culturels en Limousin et notamment la préservation des Parcs naturels abritant des sites d’intérêts écologiques et paysager majeurs.

**6.**  Cohésion territoriale estr doté d’une enveloppe FEDER de 12.6M€ et est engagé à hauteur de 3.20M€.

Cet axe a pour objet d’apporter son soutien à des projets des démarches territoriales innovantes impliquant quartiers, villes et agglomérations mais également à des stratégies intégrées de développement durable en milieu urbain et rural (promotion de l’aménagement urbain intégrant des priorités de développement durable).

Le rapport annuel de mise en œuvre 2018 précise l’ensemble des informations-clés de la réalisation du programme opérationnel FEDER-FSE Limousin. Ce rapport est un point d’étape permettant de présenter, à la Commission européenne, l’état d’avancement des moyens mobilisés financiers et techniques.

Ainsi, en 2018, le programme opérationnel est à plus de la moitié de la programmation. Le montant FEDER-FSE représente 71 112 005.62 € ; soit un taux de programmation de la maquette FEDER-FSE de 49.15 %.

Le montant FEDER programmé est de 53 353 725,36 €, soit un taux de programmation de 42.19%, le montant FSE programmé est de 17 758 280,26 € soit un taux de programmation de 92.92 %.

Parmi les projets ayant bénéficié de fonds européens en 2018 :

- Le projet «  Création d’une usine de fabrication de granulés bois et de dés de palettes en aggloméré».

* Montant FEDER : 455 166 €
* Exemple d’indicateur physique de réalisation :
  + - IC 01 – nombre d’entreprise bénéficiant d’un soutien
    - Cible 2018 : 627
* Le projet « Réalisation de travaux de gestion et suivis scientifiques sur les territoires des PNR Millevaches et Périgord-Limousin »
* Montant FEDER : 103 033.12 €
* Exemple d’indicateur physique de réalisation :
  + - IC 23 – Superficie des habitats bénéficiant d’un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation surfaces hectares
    - Cible 2018 : 300
* Le projet « Développeurs de l’apprentissage 2018/2020 » porté par l’association « Les Treize vents » Ecole internationale des métiers et des compétences Limousin - Tulle a pour objectif d’augmenter les offres de contrats d’apprentissage proposés pour les métiers en tension (hôtellerie – restauration, alimentaire) et pour les métiers ne trouvant pas d’offre pérenne de formation.
* Montant FSE : 161 197 € sur trois ans.
* Exemple d’indicateur physique de réalisation :
  + - FSE IC-01 : Chômeurs, y compris chômeurs de longue durée
    - Cible 2018 : 3 401